

AFFECTATIONS

→ Le dispositif ULIS accueille des élèves affectés dans la filière professionnelle de leur choix et bénéficiant d'une notification de la CDAPH (commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) après constitution d'un dossier auprès de la MLPH (Maison Landaise des personnes Handicapées).

Cette démarche est à l'initiative des parents, aidés éventuellement par l'Enseignante Référente Handicap de secteur.

Pour le secteur du Lycée Robert Wlérick, Il y a un Enseignant Référente Handicap.

Ses coordonnées sont :

Secteur 3 : Mont de Marsan-Rostand-Labrit-Cassaigne-Estève-Sabres-Wlérick

06 21 35 42 10 (Bureau)

er.mtdemarsanrostand@ac-bordeaux.fr